

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION du Jeudi 12 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 12 mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la mairie, sous la Présidence de Mr Eric MOUTON, Maire.

Convocation

Du 5 mars 2026

Affichée

le 5 mars 2026

Etaient présents : M^{rs} MOUTON Eric, DELASSALLE Régis, WAMEN Hervé, Eddy SEVELIN, VAN ZELLER D'OOSTHOVE Bernard, LHOTELLIER Mathieu et Mmes BOUCHEZ Marie-Madeleine, GUILLOY Martine, DUBOILLE Chantal, COULON Catherine, VIS Marie et TRANCART Sylvie.

Nombre de membres
en exercice : 13

Etait absent: Mr de FRANCQUEVILLE Luc

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme Sylvie TRANCART

Le quorum étant atteint, Mr le Maire ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2025,
- Délibération concernant l'approbation du Compte Financier Unique 2025,
- Délibération concernant l'affectation du résultat,
- Festivités : bilan de la Soirée Beaujolais 2025, Nettoyage de printemps et Pâques 2026

↳ **Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2025**

Le procès-verbal a été envoyé à chaque membre du Conseil Municipal. Mr le Maire interroge le Conseil Municipal sur d'éventuelles observations. Le procès-verbal est approuvé **à l'unanimité**.

↳ **Délibération concernant l'approbation du Compte Financier Unique – Dél 2026/001**

Mr le Maire présente le Compte Financier Unique 2025.

Les dépenses et les recettes réalisées en 2025 s'élèvent à :

-section de fonctionnement : dépenses : 273 639.60 €
Recettes : 367 345.69 €

Excédent de fonctionnement : 93 706.09 €

-section d'investissement : dépenses : 119 281.96 €
Recettes : 107 803.73 €

Déficit d'investissement : - 11 478.23 €

Résultat de clôture : 205 778.33 €

Mr le Maire se retire et laisse la Présidence à Mr VAN ZELLER D'OOSTHOVE, élu, afin de faire voter le compte financier unique. Le compte financier unique est adopté **à l'unanimité**.

↳ **Délibération concernant l'affectation du résultat -Dél 2026/002**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2025	264 229.85 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		203 376.69 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		60 853.16 €
Total affecté au c/ 1068 :		203 376.69 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2025	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

↳ **Festivités : Bilan de la Soirée Beaujolais 2025, Nettoyage de printemps et Pâques 2026**

Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 28 mars 2026 et la chasse aux œufs le lundi 6 avril 2026.

Mr WAMEN annonce le bilan de la Soirée Beaujolais faisant apparaître un bénéfice de 696.15 €

Séance levée à 19h15

Mme Sylvie TRANCART

Secrétaire de séance

Le Maire, Eric MOUTON



REMARQUES/OBSERVATIONS